KBC Group

Manuel d'utilisation Convertisseur CIRI01-XML dans KBC-Local

Convertir un fichier contenant des virements en format CIRI01 en un fichier de virements au format XML

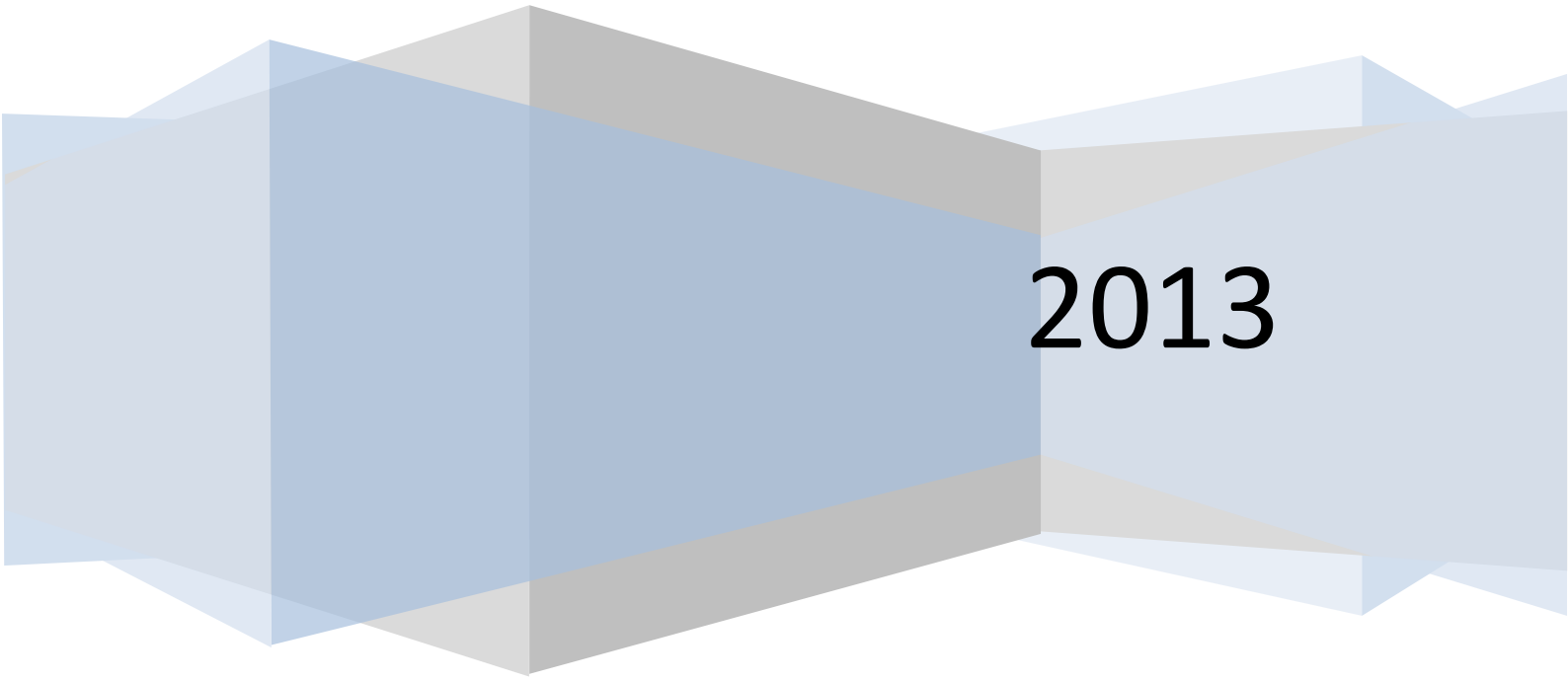

2013

Inhoud

1. Démarrer: installation 3
1.1 Exigences techniques 3
1.1.1 Systèmes d'exploitation et navigateurs pris en charge 3
1.1.2 .NET 4.x 3
1.1.3 Connexion Internet 4
1.2 Installation 4
1.3 Préparation à l'utilisation 4
1.3.1 Paramétrage du mot de passe pour l'installation 4
1.3.2 Utilisation de la carte eBusiness 5
2. Convertisseur CIRI01-XML 6
2.1 Contrat d'utilisation du convertisseur et gestion des applications 6
2.2 Utilisation du convertisseur CIRI01-XML 6
3. Nous contacter 10

1. Démarrer: installation

1.1 Exigences techniques

1.1.1 Systèmes d'exploitation et navigateurs pris en charge

Le lien ci-dessous vous permet d'accéder à la liste des systèmes d'exploitation et navigateurs pris en charge par KBC. Seules les versions Microsoft sont prises en charge par KBC-Local.

www.kbc.be/exigencestechniques

Support de KBC-Local :

- Système d'exploitation:
  - Windows XP Service Pack 3
  - Windows Vista Service Pack 2 (32 et 64 bits)
  - Windows 7 Service Pack 1 (32 et 64 bits)
- Internet Explorer 7 ou version supérieure
- Mémoire interne (RAM) de min. 512 Mo pour l'installation et l'utilisation des applications locales
- Résolution d'écran : 1024 x 768 (profondeur de couleur : 16 bits)
- Logiciels supplémentaires :
  - Logiciel de sécurisation KBC pour utiliser l'application avec une carte e-Business KBC
  - Adobe Reader :http://get.adobe.com/fr/reader/
  - .NET 4.X (voir ci-après point 1.1.2)

1.1.2 .NET 4.x

KBC-Local fonctionne sur .NET 4 Client Profile. À cet effet, vous avez besoin du programme d'installation web de Microsoft .NET 4.0. Si ce programme n'est pas installé sur votre ordinateur, il sera automatiquement téléchargé pendant l'installation de KBC-Local.

Attention : NET 4.0 doit être installé en qualité d'administrateur. Vous pouvez également l'installer séparément au moyen du lien ci-dessous :

Lien d'installation en néerlandais :

http://www.microsoft.com/nl-nl/download/details.aspx?id=17113

Lien d'installation en français :

http://www.microsoft.com/downloads/fr-fr/details.aspx?FamilyID=5765d7a8-7722-4888-a970-ac39b33fd8ab

Lien d'installation en anglais :

http://www.microsoft.com/download/en/details.aspx?id=17113

Lien d'installation en allemand :

http://www.microsoft.com/downloads/de-de/details.aspx?familyid=5765d7a8-7722-4888-a970-ac39b33fd8ab&displaylang=de

1.1.3 Connexion Internet

Vous avez besoin d'une connexion Internet large bande pour installer KBC-Local.

1.2 Installation

Vous pouvez installer KBC-Local au moyen du lien https://www.kbc.be/telecharger. Un clic sur le lien permet de lancer le téléchargement et l'installation. Des droits d'administrateur ne sont pas requis pour l'installation.

1.3 Préparation à l'utilisation

1.3.1 Paramétrage du mot de passe pour l'installation

Lorsque vous démarrez l'application pour la première fois, vous devez définir un mot de passe. Il ne s'agit pas du mot de passe de votre carte eBusiness, mais d'un mot de passe destiné à protéger la base de données qui contiendra vos données. Ce mot de passe est nécessaire pour pouvoir accéder à vos données si vous avez 'brûlé'[1] votre carte. Il est donc **très important de noter ce mot de passe quelque part et de le conserver soigneusement**. Si vous avez 'brûlé' votre carte, vous aurez alors la possibilité de lier votre nouvelle carte à votre banque de données.

[1] Brûlé = introduit 5 x de suite un code PIN erroné, de sorte que votre carte eBusiness devient inutilisable..

Procédure de rétablissement des données en cas de carte 'brûlée' :

Supprimez le **fichier .key** existant (par exemple *KBC.Local.5000388300246.key*) dans le datafolder de KBC-Local. Lorsqu'ensuite vous démarrez KBC-Local, un nouveau fichier key sera créé à l'aide de votre mot de passe base de données, ce qui vous permettra d'utiliser votre base de données avec votre nouvelle carte eBusiness.

De manière standard, ce fichier .key est installé à l'endroit suivant sur votre ordinateur :

- Windows XP: C:\Documents and Settings\All user\Application Data\KBC.Local
- Windows vista et Windows 7: C:\ProgramData\KBC.Local

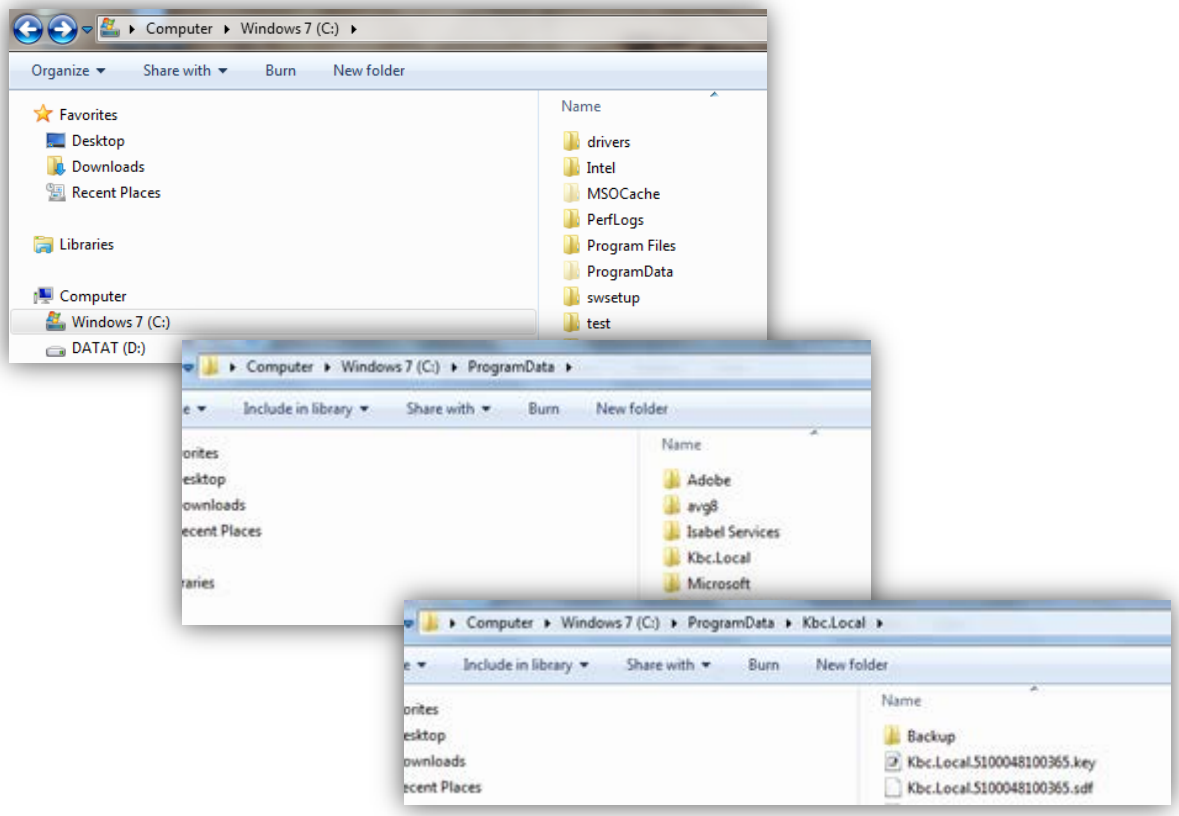

1.3.2 Utilisation de la carte eBusiness

Pour démarrer KBC-Local, cliquez sur l'icone KBC-Local. Connectez-vous ensuite avec votre **carte eBusiness**. Vous arrivez sur la page d'accueil de KBC-Local.

Le système vous demande si vous souhaitez une **synchronisation** au moment du démarrage. Dans ce cas, vous avez besoin d'une connexion Internet, afin que KBC-Local puisse être synchronisé avec KBC-Online for Business. Vous pouvez demander que ce message n'apparaisse plus lors des prochains démarrages ou que la synchronisation soit effectuée d'office sans répéter la question.

Vous pouvez modifier ce choix à tout moment à l'aide des options 'Généralités – Synchronisation' dans le menu Paramètres.

2. Convertisseur CIRI01-XML

2.1 Contrat d'utilisation du convertisseur et gestion des applications

Le convertisseur CIRI01-XML vous permet de convertir des fichiers CIR01 (virements nationaux) en fichiers au nouveau format européen XML, qui deviendra obligatoire le 1er février 2014.

Pour pouvoir utiliser le convertisseur CIRI01-XML, vous devez signer le contrat afférent à l'utilisation de cet outil de conversion. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à votre agence bancaire KBC. Dès que le contrat aura été traité, la fonction **'ordres provenant de CIRI'** sera activée dans votre KBC Local.

Dans votre gestion des applications, vous devez activer non seulement la **fonction Local** (dans le *menu de transactions Gestion abonnement – Gestion applications*, sous *'Local'*, activer la fonction 'Local'), mais aussi la fonction **'Importation de fichiers de paiements'** et **'Paiements européens'**.

2.2 Utilisation du convertisseur CIRI01-XML

Dès que vous disposez des applications nécessaires, vous pouvez démarrer dans KBC-Local. 'Ordres provenant de CIRI01' doit être visible.

La fonction 'Ordres provenant de CIRI01' vous permet de charger des fichiers CIRI01 dans KBC-Local et de les convertir en fichiers au format XML. Ceux-ci pourront alors être envoyés pour exécution chez KBC, soit par importation dans l'espace de travail de KBC-Local, soit par exportation du fichier vers votre ordinateur personnel.

De quoi faut-il tenir compte lorsque vous utilisez cette fonction ?

- Le compte donneur d'ordre doit toujours être un compte KBC.
- Cet outil de conversion ne permet pas d'établir des chèques circulaires.
- Les paiements au format CIRI01 ayant comme objet de paiement 'intracompany' sont automatiquement traités d'urgence. Ce n'est pas le cas pour les paiements intracompany en format XML. Le code 'urgent' doit donc être mentionné explicitement.

Sélection du fichier source

Pour commencer, sélectionnez le fichier source (CIRI01) :

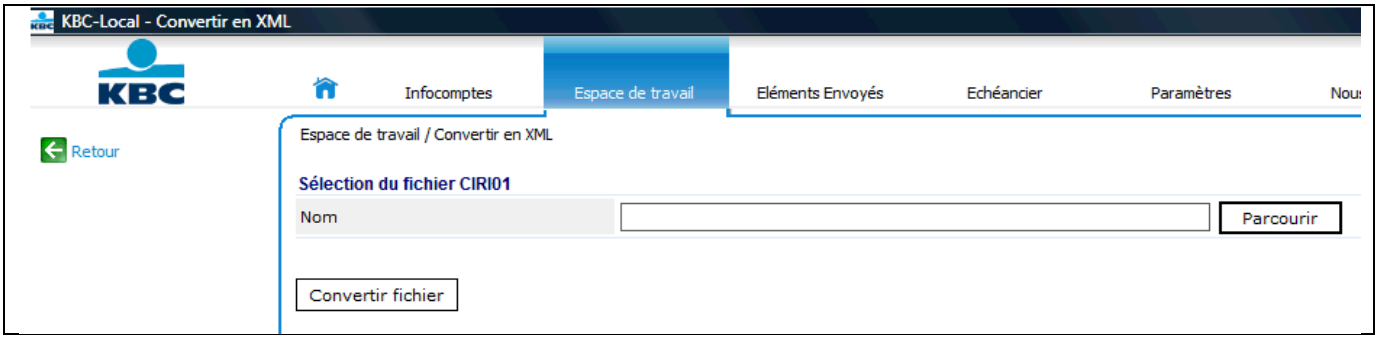

Après avoir cliqué sur 'Convertir fichier', le fichier est converti et les paiements repris dans le fichier sont contrôlés. Vous obtenez un relevé des paiements et des erreurs éventuelles (contenu du fichier source).

Contenu du fichier source et messages d'erreur

✓

Un signe vert devant une ligne signifie qu'il n'y a pas d'erreur et que cette ligne peut être convertie et reprise dans le fichier XML. Ce fichier peut être importé dans l'espace de travail de KBC-Local ou exporté vers votre ordinateur personnel.

✗

Une croix rouge indique qu'il y a une erreur dans cette ligne et que le fichier ne peut être importé intégralement dans l'espace de travail de KBC-Local tant que les erreurs n'ont pas été corrigées.

Le fichier peut toutefois être exporté dans un fichier de votre ordinateur personnel (via 'convertir fichier'), à l'exception de la ligne marquée d'une croix rouge.

Une erreur très fréquente est l'absence du nom du bénéficiaire. En effet, si cette donnée n'est pas obligatoire pour les virements nationaux (CIRI01), elle l'est pour les virements européens (XML). Nous avons donc prévu la possibilité de corriger cette erreur sans devoir modifier le fichier source CIRI01.

Si cette erreur se produit, vous apercevez l'écran suivant :

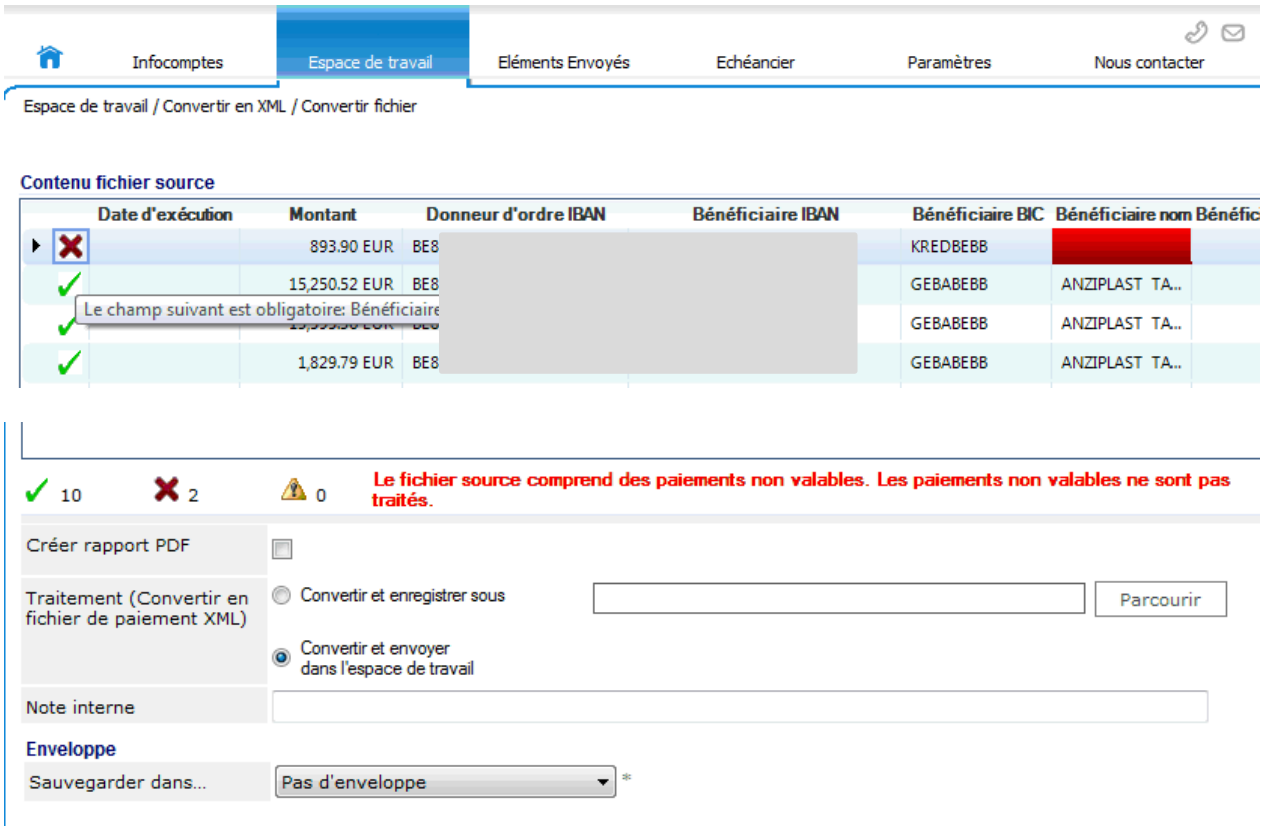

Vous pouvez rectifier cette erreur en ajoutant le nom dans le champ ‘nom bénéficiaire’. En appuyant sur ENTER, le nom sera complété et la ligne concernée pourra être importée.

Avec un triangle d’avertissement, le fichier ne pourra pas non plus être importé dans l’espace de travail de KBC-Local, tant que les erreurs n'ont pas été corrigées.

Le fichier pourra toutefois être exporté vers un fichier de votre ordinateur personnel (via ‘convertir fichier’), y compris la ligne pourvue du triangle d'avertissement.

Remarque :

Dans l'écran ‘contenu du fichier source’, le champ ‘date d'exécution’ sera toujours vide. Cela ne signifie pas pour autant que cette donnée ne sera pas reprise du fichier source. Concrètement : si une date d'exécution (dans l'avenir) a été mentionnée dans le fichier source (CIRI01), elle sera aussi appliquée lors du traitement du fichier converti en XML.

Si aucune date d'exécution souhaitée n'a été indiquée dans le fichier CIRI01, la date d'exécution demandée dans le fichier XML sera la date de conversion (en XML, le champ date d'exécution est obligatoire).

Options

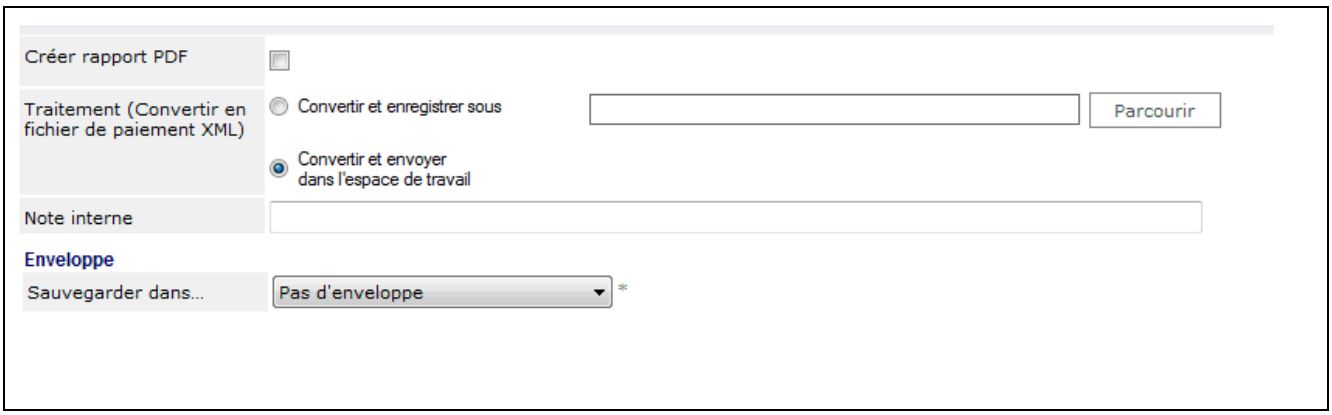

Si nécessaire, une **note interne** peut être jointe au fichier.

Pour le **traitement**, vous pouvez soit transférer le fichier dans l'espace de travail de Local pour envoi à KBC (via **‘Importer dans l'espace de travail’**), soit exporter le fichier vers votre ordinateur personnel (via **‘Convertir fichier’**), d'où il sera envoyé à KBC par KBC-Online for Business ou Isabel.

Vous avez aussi la possibilité de **générer un rapport**.

Traitement

Après avoir cliqué sur 'démarrer', les paiements apparaissent sous la forme d'un fichier dans l'espace de travail si vous avez choisi l'option **'Importer dans l'espace de travail'** :

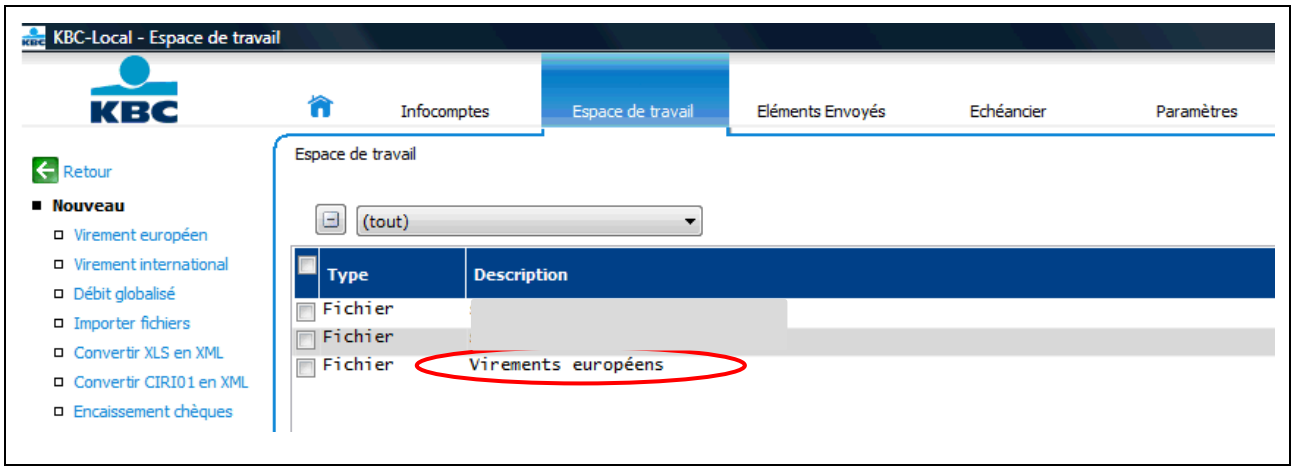

Si vous avez pris l'option **'Convertir fichier'**, vous retrouverez le fichier dans le répertoire que vous aurez sélectionné sur votre ordinateur personnel.

Traitement du fichier et output

Vu que cette fonction modifie le layout du fichier, des changements peuvent aussi se produire dans le traitement du fichier (voir description ci-dessus), ainsi que dans l'output du fichier.

Le format des comptes en XML étant toujours IBAN, il en sera de même dans l'output.

3. Nous contacter

Vous trouverez ici nos coordonnées. Si vous rencontrez des problèmes avec le convertisseur ou KBC-Local, n'hésitez pas à faire appel à nous. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Tél.: 016 43 25 18 Courriel : o4b@kbc.be Fax : 016 43 25 28	Les jours ouvrables de 8 à 17 heures

Pour plus d'informations au sujet de KBC-Local, consultez le manuel d'utilisation à l'adresse www.kbc.be/telecharger.